

La réhabilitation du collège REP + Marcel-Pagnol de Caen, un exemple de coopération entre acteurs éducatifs

Par Cyril Duchamp



Entrée du collège Marcel Pagnol de Caen

Pour inverser une tendance à la baisse des effectifs du collège Marcel-Pagnol de Caen, et alors qu'un collège du centre-ville a dû fermer ses portes, le département du Calvados a fait le pari d'une réhabilitation des locaux en partenariat étroit avec l'académie. La revalorisation de ce collège REP +, le seul du département, prend appui sur l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et sur des enseignants engagés dans la rénovation pédagogique. Interrogés le 9 janvier 2018 par AEF, les représentants de la collectivité, de l'académie de Caen et de l'établissement témoignent d'une "volonté d'avancer ensemble" sur la base de projets décidés en concertation avec les personnels. L'attribution du label REP + et le contexte de la réforme du collège encouragent aussi à "repenser les pratiques", de même que la diffusion d'outils numériques par dotations et appel à projets "collèges lab".

Le conseil départemental du Calvados "a fait le pari de mettre l'accent" sur un collège REP + de la périphérie de Caen marqué par une baisse de ses effectifs, au moment même où décision avait été prise de fermer le collège René-Lemière situé en centre-ville et "qui avait perdu trop d'élèves". Interrogé par AEF début janvier 2018, Jean-Baptiste Lesaulnier, chef de projet ENT et ressources numériques à la direction de la modernisation de l'action publique de la collectivité, explique ce choix par une volonté de "faire quelque chose" pour améliorer l'attractivité de l'établissement, saisissant aussi l'opportunité de l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction.



Le collège Marcel-Pagnol est classé REP + depuis 2015 (1), année d'entrée en vigueur de ce dispositif, après avoir été ZEP, signale la principale Brigitte Lacoste. En baisse plusieurs années de suite, les effectifs augmentent pour atteindre 300 élèves aujourd'hui contre 270 en 2015. Une tendance qui devrait se confirmer du fait de la politique d'urbanisation en cours autour du collège avec la construction de nouveaux logements, mais aussi par les "efforts de réduction des fuites vers le privé". Pour cela, explique-t-elle, l'équipe éducative se mobilise afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves (environ 50 % de réussite au DNB mais un taux d'orientation en 2e GT proche de la moyenne départementale)

et pour "changer l'image" de l'établissement auprès des populations.

UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LES APPROCHES PLURI ET INTERDISCIPLINAIRES

Une dynamique au sein des équipes

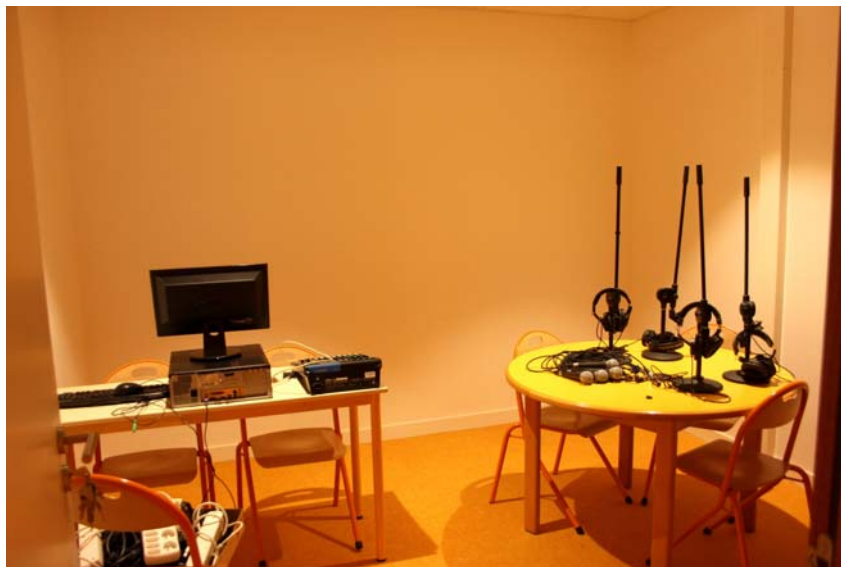
Pour mener à bien les projets d'innovation et d'amélioration de la réussite des élèves, la principale et la

gestionnaire du collège Marcel-Pagnol peuvent aussi compter sur une équipe enseignante stable, "avec un 'turnover' faible" et d'une moyenne d'âge d'environ 35 ans.

Une assistante sociale et une infirmière interviennent à temps plein auprès des élèves, issus largement de milieux défavorisés et évoluant dans des contextes sociaux parfois "extrêmement difficiles".

"Le label REP + permet de dégager beaucoup de temps de concertation pour des réunions afin de remettre à plat les pratiques pédagogiques", souligne Nathalie Gravent, gestionnaire du collège arrivée en septembre 2015 avec Brigitte Lacoste. L'éducation prioritaire permet un allègement des services "et par là de susciter l'envie de mettre en place des projets". De fait, constatent-elles, les enseignants ont pu s'engager "beaucoup plus" sur du travail en équipes disciplinaires et interdisciplinaires. Pour elles, la réforme du collège intervenue en septembre 2016 a également permis de repenser les pratiques. Les travaux, commencés en novembre 2016, sont prévus jusqu'au printemps 2019.

La collectivité a profité de l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction encadrant "une équipe pédagogique motivée", rebondit Jean-Baptiste Lesaulnier. Le chantier de réhabilitation des bâtiments est "classique", mais "est venu se greffer" le projet de "collège lab" soutenu par le ministère (2) au titre des investissements d'avenir (lire sur AEF). "Dans le cadre de futures restructurations d'établissements, nous allons essayer de penser davantage le lien avec le numérique, l'aménagement des espaces, etc.", note-t-il. Par rapport aux plans initiaux, des "ajustements" ont d'ailleurs été apportés comme la création de salles de web-radio et de webtélé.



La salle webradio du collège

"LOGIQUE DE COLLECTIF QUI PROGRESSE"



Le numérique apparaît plébiscité par les enseignants du collège, 80 % d'entre eux se montrant "très engagés" selon Brigitte Lacoste. Le projet mis en place dans le contexte de la réforme du collège et des EPI a mis en évidence un "besoin d'avoir plus d'outils". Les enseignants ont d'ailleurs eux-mêmes identifié les logiciels nécessaires, par exemple pour un projet pluridisciplinaire (technologie, physique, mathématiques) autour de la planète Mars. Selon Pascal Cotentin, Dane de l'académie de Caen, d'une manière générale les demandes sur le numérique sont "de plus en plus ciblées de la part des enseignants, dans une logique de collectif qui progresse ensemble avec des outils perçus comme au service d'un projet qui vient du terrain".

"Nous ne sommes pas dans l'affichage, les projets numériques ne sont pas faits uniquement pour se valoriser mais pour recentrer le travail sur la classe", assure Brigitte Lacoste. Le numérique permet par exemple d'éviter la multiplication des sorties culturelles en organisant des visites virtuelles de musées, "pour mieux travailler au sein de la classe". De plus, argue-t-elle, "le nœud du problème dans le système scolaire est souvent que les élèves s'ennuient ; or, disposer de tablettes modifie la manière dont l'enseignant se tient dans sa classe, le numérique devient alors un moyen de solliciter l'attention".

ÉVITER LE PRINCIPE DE L' "ÉCHANTILLON TÉMOIN"

Penser la continuité des usages

"À terme, l'idée est d'aller plus loin en s'appuyant sur cet exemple de réhabilitation pour être davantage centré sur l'utilisateur", souhaite Jean-Baptiste Lesaulnier. Concrètement, cela signifie de savoir "identifier les besoins pérennes des équipes pédagogiques" pour faire perdurer les pratiques.

Pour y parvenir, "les regards et interactions" avec les services académiques sont décisifs "car les projets pédagogiques évoluent, les équipes changent". D'autres orientations pourront également être prises à l'avenir comme des réflexions autour des "ouvertures sur le reste du territoire, même si le renforcement de la sécurité avec Vigipirate n'a pas aidé" à développer cette approche.

Au-delà du numérique, les financements par l'appel à projet "collèges lab" comprennent aussi l'acquisition de mobiliers comme des tables à géométrie variable ou des chaises et pupitres roulants "pour apporter de la modularité" dans les espaces d'enseignement. Cela se combine avec l'installation dans certaines salles de plusieurs tableaux blancs ou d'un "mur d'écriture" avec vidéoprojecteur interactif.

Des réunions spécifiques sur l'aménagement des espaces ont d'ailleurs été organisées "pour penser les usages des mobiliers" et "des idées ont été avancées pour, par exemple, décorer les salles afin d'associer les élèves aux projets", indique Lydia Bretos, Dane adjointe.

Les efforts de la collectivité, du rectorat et de l'équipe de direction du collège mettent ainsi en place les conditions de possibilité d'une transformation des pratiques enseignantes appuyée par "un accompagnement très personnalisé assuré par les corps d'inspection", se réjouit Pascal Cotentin. Pour lui, le collège Marcel-Pagnol "n'est pas un échantillon témoin" mais une étape dans le processus d'"essaimage" des innovations à travers l'académie. Cet établissement compte d'ailleurs "nombre d'enseignants en service partagé, ce qui est une richesse pour la dissémination des pratiques".



"Nous ne voulions pas ne pas pouvoir faire ailleurs ce qui se ferait ici, pour ne pas créer un déséquilibre entre les établissements du département", ajoute Jean-Baptiste Lesaulnier. L'idée est que l'équipement (une centaine de tablettes, et des équipements complémentaires achetés par le collège pour des enseignants) soit utilisé de manière optimale "sur la base de projets". La collectivité souhaite également "anticiper les demandes innovantes" via un appel à projet à venir (lire sur AEF). "Il sera co-conçu car le dialogue se passe très bien entre les acteurs, il n'y a plus de point d'achoppement du fait de cet engagement et de la volonté du rectorat d'aller dans le même sens."

l'Orne et un dans la Manche.

(1) Il s'agit du seul collège REP + du Calvados, l'académie de Caen comptant également un collège REP + dans

(2) L'appel à projets sur l'innovation pédagogique consiste en une aide de 20 000 € pour la mise en place de "laboratoires" dans un établissement à des fins de "démarches expérimentales (équipements individuels et collectifs des espaces scolaires, utilisation du cloud, démarche BYOD, etc.)". Deux collèges "Lab" au maximum peuvent être retenus par département, et ainsi bénéficier d'un financement de la moitié des dépenses d'équipements collectifs, d'infrastructures internes et des services associés.